

CONSEIL D'ADMINISTRATION - ELECTION DES ADMINISTRATEURS

(circulaire 92/07 du 07.08.1992)

L'Office de contrôle a été saisi d'un nombre important de demandes d'informations relatives aux modalités d'élection des administrateurs.

Le conseil de l'Office a examiné le problème à la lumière des éléments qui lui étaient communiqués.

Le conseil, à la suite de cet examen, souhaite que ces élections soient organisées de la manière la plus démocratique possible.

A cette fin, il vous invite à veiller à ce que l'assemblée générale qui procède à l'élection des administrateurs se prononce de façon correcte sur toutes les candidatures valablement introduites et ce, afin d'assurer le respect des droits de chacun des candidats.

